



# Un plan Marshall pour rénover les écoles

Deux milliards d'euros ! C'est le montant « exceptionnel » que la Fédération Wallonie-Bruxelles investira dans les bâtiments scolaires, dont de nombreux vétustes, touchés par des décennies de sous-investissements chroniques et de laisser-aller.

*Par Soraya Ghali*

« **E** difiant ! » En arrivant à la Fédération Wallonie-Bruxelles, Frédéric Daerden (PS) avait eu ce mot, et puis d'autres, encore. « Inacceptable », « intolérable », « consternant », « indigne »... De son propre aveu, il « n'en mesurait pas l'ampleur avant de prendre la matière en charge ». Depuis son entrée en fonction, en septembre 2019, le ministre du Budget, répondant également des bâtiments scolaires, est allé sur le terrain et des

# Enseignement



## ÉTAT DES LIEUX

- Plus de neuf millions de mètres carrés en propriété.
- 75 % datent d'avant 1987 et 11 % sont des pavillons.
- A peine 20 % ont connu des travaux de rénovation depuis 1975, dont 13 % concernent des extensions.
- 13 % des bâtiments présentent un défaut majeur, 11 % deux à trois défauts majeurs et 11 % quatre défauts majeurs ou plus (toitures, façades, menuiseries extérieures et revêtements intérieurs).

**« On ne peut pas viser l'excellence pour notre enseignement sans améliorer nos infrastructures, l'un ne va pas sans l'autre. »**

Frédéric Daerden,  
ministre du Budget  
en FWB, en charge  
des bâtiments  
scolaires.

directeurs d'établissement, des responsables syndicaux, des préfets l'ont « alarmé ». **Toitures qui fuient, murs décrépis, présence éventuelle d'amiante, absence de double vitrage, équipements techniques obsolètes, infrastructures « passoires »** engendrant des factures énergétiques monstrueuses : la description est peu flatteuse. Un constat qui, évidemment, fait écho aux observations récurrentes des associations de parents et des élèves eux-mêmes. Ces deux dernières années encore, des établissements bruxellois et

wallons avaient débrayé pour protester contre la vétusté de leur lieu de travail et d'études. Des coups de colère qui s'appuient, notamment, sur un rapport rédigé il y a quatre ans déjà. Le document concerne la vingtaine d'athénées bruxelloises du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE). En résumé, les auteurs, des conseillers en prévention, notaient les risques d'effondrement des plafonds, la défectuosité des portes de secours, le délabrement des sols ou la condamnation des douches dans les vestiaires. Leurs annotations

étaient très souvent marquées en rouge, avec la mention « urgent ! ». Quatre ans plus tard, la situation de nombreuses écoles n'a guère évolué.

Ce diagnostic n'est qu'un exemple parmi d'autres, illustrant une réalité parfois proche de la déglingue. **Depuis 1975, à peine 20 % des bâtiments scolaires (1) ont bénéficié de travaux lourds.** « On ne peut pas viser l'excellence pour notre enseignement sans améliorer nos infrastructures, l'un ne va pas sans l'autre », note Frédéric Daerden, faisant de la ...

BELGA IMAGE

# Enseignement

## Un plan « Marshall » pour rénover les écoles



PHOTO: NEWS

... rénovation du bâti scolaire « un engagement majeur », « une ambition forte ». Encore faut-il avoir les moyens de mettre en œuvre un vaste plan de rénovation, chiffré à au moins deux milliards d'euros par le ministre. Ainsi, entre 1985 et 2009, les budgets consacrés aux bâtiments scolaires – prélevés sur différents fonds – ont été divisés par quatre, pour atteindre quelque 50 millions d'euros aujourd'hui. Un « one shot » de 177 millions d'euros a été octroyé par le précédent gouvernement pour des « rénovations d'ampleur ». Des gouttes d'eau...

C'était sans compter sur la source financière provenant du Plan de relance et de résilience

**Dans 30% des établissements, la surface par élève ne correspond pas aux normes !**

européen, à dépenser pour 2026 au plus tard. L'Union européenne apporte à la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) 230 millions d'euros. Lesquels génèreraient, par un effet de levier, 170 millions d'euros via les pouvoirs organisateurs (PO), captés sur leurs fonds propres ou par un emprunt (garanti par la FWB, qui prendra en charge la totalité des intérêts). Un montant, donc, de quatre cents millions d'euros d'investissement pour la rénovation énergétique des établissements scolaires. En effet, les Régions imposent aux écoles une neutralité carbone dès 2035 en Wallonie et 2040 à Bruxelles.

A cette somme s'ajoute une convention de prêt que la FWB a négociée avec la Banque européenne d'investissement, de l'ordre de six cents millions d'euros.

Ce n'est pas tout. Il y a le cadeau inattendu, annoncé ces derniers jours, celui qu'on se permet à Noël, en dernière minute, emporté par la magie, l'envie de faire plaisir, de surprendre : cent millions d'euros en sus chaque année pendant dix ans, soit un milliard d'euros. Deux fois la mise de départ.

### TROP PEU D'ESPACE

- En termes d'espaces disponibles, 30 % des implantations scolaires ne disposent pas de la place nécessaire, dont 9 % pour qui le problème est qualifié de « critique », c'est-à-dire qui leur est impossible de réaliser des agrandissements à proximité.
- Quant aux locaux, près de 42 % estiment qu'elles manquent d'ateliers de pratique professionnelle tout comme de locaux pédagogiques et 40 % considèrent que leurs préaux ont une dimension insuffisante.
- 46 % doivent ainsi recourir à des infrastructures extérieures à leurs locaux habituels.
- 95 % possèdent un accès à Internet, mais 29 % d'entre elles ne disposent pas du câblage nécessaire pour assurer une utilisation des outils numériques à des fins pédagogiques.

Alors qu'il y a un an, personne ne savait où aller chercher des sous, tous rêvent d'« offrir des infrastructures dignes du XXI<sup>e</sup> siècle ».

### UN CADASTRE DU BÂTI

De février à mai derniers, à la demande de la FWB, le bureau d'étude privé Sonocom a réalisé une enquête auprès des directions scolaires. Le but : **objectiver les besoins en matière d'infrastructures et dresser une liste des priorités ; une espèce de cadastre du bâti scolaire** (lire les encadrés). Le bilan n'est effectivement pas brillant : 75 % des bâtiments scolaires datent d'avant 1987, 11 % sont des pavillons, un cinquième ...

### ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

- Près de 62 % des établissements ne disposent pas d'une comptabilité énergétique.
- 15 % possèdent des panneaux photovoltaïques et 13 % récupèrent l'eau de pluie.
- Moins de 15 % disposent d'une ventilation mécanique et à peine 2 % sont équipés d'un détecteur de CO<sub>2</sub>.

# Trends MANAGER DE L'ANNÉE 2021



MERCREDI 12 JANVIER 2022 - BRUSSELS EXPO  
#managerdelannee

## QUI SERA LE TRENDS MANAGER DE L'ANNÉE 2021 ?

Découvrez en avant-première le 37<sup>ème</sup> Manager de l'Année qui succèdera  
au fondateur et CEO de Odoo, Fabien Pinckaers.

Rencontrez les personnalités influentes du monde des entreprises,  
de l'économie et de la finance lors de la soirée de gala du Trends Manager  
de l'Année, le mercredi 12 janvier 2022 à Brussels Expo.

Inscrivez-vous dès maintenant sur  
[www.managerdelannee.be](http://www.managerdelannee.be)

Une initiative de

tendances  
**Trends** CHANGE  
THE GAME

canal Z  
POWERED BY IN.MARKET.BE

Avec le soutien de

accenture > OOOO ING

Grâce à

Trends  
Business Information  
— IN SEARCH FOR BUSINESS

La 1ère

# Enseignement

## Un plan « Marshall » pour rénover les écoles

... a connu des travaux de rénovation depuis 1975, dont 13 % concernent des extensions. Dans 30 % des établissements, la surface par élève ne correspond pas aux normes. Enfin, 13 % d'entre eux présentent au moins deux problèmes moyens ou un problème majeur, entraînant une fermeture ou une limitation d'accessibilité. Les soucis de toiture, de façade, de menuiserie, de revêtement sont légion. Le chantier, résultat de plus de trente ans de sous-investissement, est pharaonique.

**Et des inconnues subsistent. D'abord, sujet épineux, le partage des financements européens reste discuté.** Pour l'heure, 41 % des 230 millions iraient aux écoles de WBE (qui accueillent 15 % de la population scolaire), 34 % à celles des communes et des provinces (35 %) et 25 % à celles du libre confessionnel et non-confessionnel (50 %). Une répartition jugée inéquitable au regard du nombre d'élèves scolarisés, selon le libre catholique, qui vient de déposer un recours auprès de la Cour constitutionnelle. Au cabinet, on répète que cette répartition concerne « les moyens européens » et qu'il existe, par ailleurs, une « volonté de rééquilibrage » pour d'autres fonds. On y précise encore que 41 % du parc immobilier de WBE sont des pavillons RTG (NDLR : *construits rapidement par les architectes-concepteurs Reubsaets, Thibaut et Gilles chargés de répondre à une demande urgente d'établissements scolaires*) érigés au cours des années 1960 et 1970 : les installations « les plus adéquates », « les meilleurs dossiers » pour satisfaire aux exigences européennes en matière de transition écologique. Enfin, on rappelle que la priorisation des dossiers sera établie selon « des critères qualitatifs objectivés : la performance

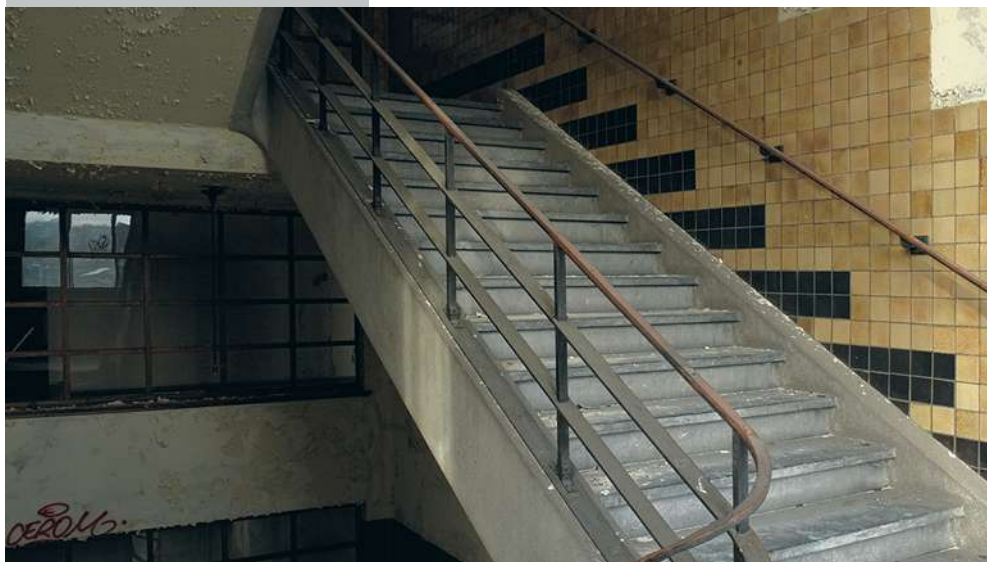
énergétique, la collaboration inter-réseaux, favoriser l'inclusion, l'amélioration de la connectivité, etc. ».

D'autres questions tempèrent les enthousiasmes. Les directions scolaires – volontiers découragées par les délais trop longs et une procédure trop complexe quand il s'agit de solliciter des subventions communautaires – sont-elles compétentes pour évaluer les travaux ? Ainsi, dans l'enseignement libre, les PO sont bien souvent des asbl et ce sont des bénévoles qui gèrent les bâtiments. Les entreprises de construction, en manque de main-d'œuvre, seront-elles capables de répondre à la demande ? Cette pénurie s'ajoute à celle de matériaux de construction. En somme,

### DES « PASSOIRS » ÉNERGÉTIQUES

- 58 % des bâtiments scolaires ne disposent pas d'une toiture isolée.
- 74 % ont des murs non isolés.
- 38 % n'ont pas de double vitrage isolant.

**L'état de certains bâtiments scolaires est proche de la dégingue.**



### LE COÛT

Au moins deux milliards d'euros dans les dix ans dont :

- 230 millions provenant du plan de relance de l'Union européenne ;
- 170 millions apportés par les pouvoirs organisateurs (PO) ;
- 600 millions via un prêt à la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) de la Banque européenne d'investissement (BEI) ;
- 100 millions d'euros par an durant dix ans alignés par la FWB.

tout n'est pas réglé, pas tout à fait prêt, tout en faisant peser sur les générations futures ces investissements, qualifiés d'« exceptionnels » et de « pari sur l'avenir », puisque l'on dépensera de l'argent qu'on n'a pas. Un dernier chiffre, alors : un déficit de près d'un milliard d'euros pour le budget 2022. Une position intenable à l'horizon 2030, qui pourrait se solder, selon Frédéric Daerden lui-même, par un transfert de compétences vers les Régions. **V**

(1) Enquête Sonocom sur l'état du patrimoine scolaire en FWB réalisée du 23 février au 15 mai 2021 auprès des directions scolaires. Taux de participation : 56 %.